

# MÉMO TRI

## ➤ Les erreurs de tri, j'ai fini !

Les sacs jaunes sont exclusivement réservés à recueillir des déchets issus des emballages ménagers :

- boîtes de conserve et cannettes
- aérosols
- barquettes aluminium
- bidons de sirop, flacons et bouteilles en plastique, briques en carton
- papiers, journaux, magazines et prospectus
- cartonnets



### ASTUCE

Le plastique, ça se recycle seulement s'il y a un bouchon !

## ➤ Je ne dépose donc pas dans le sac jaune...

- les barquettes plastique ou polystyrène (ex : barquettes de viande ou de fromage...)
- les films et sacs plastiques
- les pots de produits laitiers (ex : pots de yaourt, pots de crème...)
- les emballages non vidés
- les textiles (ex : vêtements, chaussures, chiffons...)
- les objets divers (ex : cintres, pots de fleurs, casseroles, albums photos, CD, briquet...)
- le petit électroménager, les équipements électriques ou électroniques (ex : lampes de poche...)
- les emballages imbriqués les uns dans les autres ou composés de deux matières différentes (ex : les boîtes de mouchoirs, les bag in box...)
- les papiers ou cartons souillés (ex : cartons de pizza...)
- les déchets organiques (ex : déchets végétaux...)
- les seringues

## Attention aux faux-amis



Le « point vert » qui figure sur la majorité des emballages ne signifie pas qu'ils sont recyclables ! Il permet seulement de reconnaître une entreprise partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers.

➤ En cas de doute, j'utilise mon bac à ordures ménagères ou je dépose mes objets en déchèterie !



Trier aujourd'hui,

c'est préserver demain

# MÉMO TRI



## ➤ Les bons gestes du tri !

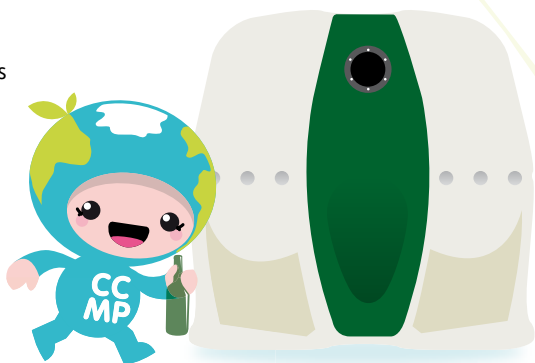
**Les bouteilles et flacons sont les seuls emballages en plastique qui se recyclent, avec leurs bouchons !**

- Je pense à **bien vider les emballages** recyclables (boîtes de conserve, bouteilles de lait...).
- Je pense aussi à bien **débarrasser les emballages des matériaux qui ne se recyclent pas** et à **séparer les différents matériaux**.

**Si j'hésite, je jette mes déchets dans mon bac à ordures ménagères !**

## ➤ Bien trier, c'est important car...

- en 2009, une tonne d'ordures ménagères coûtait 3 fois plus cher à traiter qu'une tonne de déchets issus du tri sélectif
- une mauvaise qualité du tri entraîne une augmentation du coût de traitements des déchets : **ce qui est refusé au centre de tri doit être amené dans un incinérateur et engendre des frais de transport supplémentaires**



## ➤ Réduire ses déchets, c'est encore mieux !

La production de chaque déchet, même recyclable, entraîne un coût pour la collectivité et un impact négatif sur l'environnement.

**Réduire mes déchets ménagers en achetant des produits utilisant peu d'emballages, et, si j'en ai la possibilité, en compostant, est un acte économique et écologique !**

**Je peux aussi réduire le volume de mes déchets en écrasant les emballages avant de les jeter.**



Retrouvez tous les détails dans le Guide pratique 2010-2011 des déchets ménagers, du tri sélectif et de la déchèterie



Trier aujourd'hui,

c'est préserver demain